



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette
Tel : 01 64 37 23 41
Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



**ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF**

PROCES VERBAL REUNION du COMITÉ DIRECTEUR du 20 novembre 2017

Présents :

- Municipalité : B. Watremez,
- ASR : M. Bourreau (Président), JM. Lucet (Vice-Président), S. Lecuyot (Trésorière), P. Vitani (Secrétaire),
- VTT, Volley-ball, Tir à l'arc, Tennis, Pétanque, Gymnastique volontaire, Football, Ecole multisports, CMS, Badminton, Athlétisme, Arts martiaux.

Invité :

- JM Tran (Webmaster ASR)

Situation du basket :

Le Président récemment élu a dû démissionner.(maladie)

L'ASR est dans l'attente de la connaissance des nouveaux dirigeants

Subventionnement 2017

La municipalité a versé 65 000 €, subvention en augmentation, mais la gestion des récompenses en incombe désormais à l'ASR.

Le Président de l'ASR souligne que, malgré tout, la municipalité a fait progresser la subvention, ce qui est loin d'être le cas des autres communes.

Demandes de subvention des associations et sections :

- un acompte peut être demandé par les associations et sections en difficulté de trésorerie.
- l'ASR en a fait la demande auprès de la municipalité pour 2018 (22 000 €).Versement possible mi-février,
- petits matériels : 100 € proposés sous réserve de la production d'une facture avant le 30 juin. 7 sections ou associations sur 12 en ont fait la demande... !!!,
- la disparition de plots et autres petits matériels est à déplorer au gymnase Tabourot. Des mises sous clé doivent donc être effectuées,
- Il est demandé que l'ASR dispose des informations utiles, notamment budgétaires (effectifs, PV de la dernière AG avec rapport moral, compte de résultats 2017 et BP 2018) pour le 12 janvier 2018.En effet le Président de l'ASR doit ensuite fournir une synthèse à la Municipalité. En l'absence de ces documents, aucune subvention municipale ne sera versée. Le Tennis et le Football doivent transmettre les PV de leurs dernières AG.

Le Président a exposé, sur tableau, les chiffres et montants à mentionner sur les documents pour chaque section.

Problème concernant le CMS exposé par sa Présidente :

Des rendez-vous non confirmés sont à déplorer : 2 visites honorées sur 1 avec le Dr Bachet.

La viabilité du CMS est en cause.

Réservations annuelles :

- A long terme, de grosses difficultés sont à prévoir pour les demandes au pied levé,
- Confirmation de la réservation des 3 et 4 février 2018 par le Badminton,
- Les finales de volley de l'UFOLEP en juin 2018, au gymnase Tabourot, s'ajouteront peut-être aux 3 autres manifestations prévues ce mois de fin de saison.

Planning des installations :

- il a été envoyé à tous,
- le gymnase Tabourot est indisponible du 30 novembre au 4 décembre 2017,
- replis alternés mis en place entre la GV et les Arts martiaux surtout le jeudi au Mille clubs, voir à la salle Socio-culturelle,
- le Nunchaku n'utilise pas son créneau du samedi donc laissé au profit de l'Ecole- multisports.

AG 2018 de l'ASR : 16 mai à 19h.

Questions diverses :

- articles pour le magazine municipal : Volley, Tennis, Pétanque, Arts martiaux à transmettre pour le 8 décembre 2017 à 12h,
- problèmes du City-Park : nuisances, vols. Le policier municipal a dû intervenir. Il est recommandé de fermer les vestiaires.
- L'alarme de la maison des associations fonctionnera à compter du 4 décembre 2017. Les codes de chaque association et section seront communiqués à chaque structure.
- message de la Direction Générale des services sur les rythmes scolaires : des éventuelles modifications pourront être effectuées après consultation des parents et des enseignants avec peut être des incidences sur les plannings des installations,
- la gestion des installations sera, à terme, transférée à la Communauté d'Agglomération,
- le Tennis souhaite connaître les vacances des gardiens
- l'Athlétisme a remercié la Municipalité sur l'AG, le prêt du gymnase Huard, la rémunération d'un gardien pour le renforcement de la sécurité lors de la manifestation de juin,
- la section VTT, en raison du faible recrutement effectué à cette occasion, ne souhaite plus être présente au forum.

Fin de la réunion à 21h35.

Secrétaire de séance
Paul VITANI